

Politique | Agenda post-2015: Vers la fin des actions internationales de développement ?



Le jeudi 10 avril avait lieu la sixième édition de la journée multi-acteurs organisée par Cap Coopération, le centre régional de ressources pour la coopération internationale en Aquitaine. A cette occasion, les intervenants ont dressé un bilan et présenté les perspectives de l'agenda international de développement : l'Agenda post-2015.

Cette journée était ouverte par M. Du Bois de Gaudusson, président de Cap Coopération et M. Roca, entre autre délégué de Cap Coopération.

"Nous sommes dans une phase de synergie entre acteurs de coopération décentralisée et de solidarité internationale (...) ce qui nous amène à réfléchir aux nouvelles formes d'intervention et à la manière dont nous pouvons peser sur les modalités de ces actions internationales telles qu'elles sont revues" explique M. Du Bois de Gaudusson. Pour apporter quelques éléments de réponses à ces questions, la réflexion s'est illustrée par une matinée d'échanges autour d'une table ronde qui s'est déroulée juste après la conférence de M. Roca.

Ce dernier présente l'historique des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans une conférence très académique. Par une approche chronologique, M. Roca revient sur une série d'événements qui expliqueront la mise en place des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) en 2000 suite à la publication d'un rapport de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique). Huit missions forment alors un plan d'actions approuvé par tous les pays du monde et par toutes les grandes institutions internationales de développement. Ces OMD devaient permettre de galvaniser les efforts pour répondre aux besoins des plus pauvres dans le monde.

Les objectifs sont multiples, les cibles et les indicateurs aussi. Même si cette approche est une grande avancée en terme de compréhension des enjeux, d'intégration des acteurs à toutes les échelles et de mutualisation des moyens, les critiques sont vives. L'application des OMD rencontre des difficultés et il faudra attendre 2010 pour relancer la dynamique avec la présentation d'un agenda post-2015 par Ban Ki-moon, actuel secrétaire général des Nations Unies. Après avoir inclus le développement durable au développement global des pays lors de la Conférence Rio+20 (2002), Ban Ki-moon présente un rapport en 2013 intitulé "Une vie de dignité pour tous" dans lequel il définit l'élimination de la pauvreté comme condition préalable et indispensable au développement durable.

Une implication des gouvernements attendue Voici donc où nous en sommes. Quelles sont les actions concrètes menées en France et à l'étranger dans le cadre de ce calendrier post-2015 ? Quels sont les acteurs impliqués et sollicités ? Ce sont les questions auxquelles ont tenté de répondre les cinq intervenants de la table ronde qui clôturait la matinée.

"Nos attentes se situent vers une réelle implication des gouvernements" a expliqué Anna Verdu, coordinatrice locale chez OXFAM (organisation internationale de développement). Elle a insisté sur le rôle primordial des Etats et des gouvernements locaux dans la prise de décision. Appelant les dirigeants à s'impliquer davantage, la coordinatrice a démontré qu'ils ont une réelle influence dans les actions.

Une intervention qu'Anne-Marie Mével Reingold reprend pour définir le rôle de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) auprès de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT). Rassemblant les représentants des associations nationales des collectivités locales et de tous les ministères concernés par la coopération décentralisée, la CNCD est l'instrument privilégié du dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales. Accompagnée par le Ministère des Affaires Etrangères, la commission travaille à la mise en place de stratégies géographiques et thématiques dont les OMD font intégralement partie. La secrétaire générale adjointe a également précisé qu'il s'agissait "d'organiser cette action internationale et d'analyser la gouvernance de ces pays étrangers".

Le territoire bordelais, "précurseur" Lors des échanges avec la salle, le nouvel adjoint au maire de la ville de Bordeaux, Pierre De Gaetan Njikam, a exprimé sa volonté de "consolider les partenariats entre Cap Coopération et la ville de Bordeaux". Egalement chargé de la coopération avec l'Afrique et conseiller de la Communauté Urbaine de Bordeaux, il a souligné que le territoire bordelais avait été précurseur en matière d'actions de coopération au développement et de valorisation de ses acteurs. Une politique qu'il souhaite pérenniser.

Pour clôturer cette journée, une série de temps d'échanges était proposée aux participants avec les intervenants ainsi que plusieurs ateliers de réflexion.

Leslie Queyraud

*Crédit Photo : Cap Coopération
Publié sur aqui.fr le 17/04/2014
[Url de cet article](#)*